

# CP 109 | Habillement et confection

## INDEXATION AVRIL 2024

### + 1,52%

Ouvriers et ouvrières, à l'exception des ouvriers de moins de 21 ans occupés en tant qu'étudiants et débutants\*.

\* Les débutants se réfèrent aux :

Travailleurs à partir de la catégorie salariale 2 qui ont travaillé < 6 mois sans interruption dans le secteur de l'habillement/confection au cours des 10 dernières années **ET** qui :

o ont moins de 3 mois d'ancienneté s'ils ont suivi un **programme de formation** (approuvé par l'IREC) ;

o **OU** ont moins de 1,5 mois d'ancienneté si **aucun parcours de formation** n'est proposé.

*Pas pour les entreprises fournisseurs de l'industrie automobile*

Catégorie salariale	
1	13,9150
2	14,0539
3	14,3349
4	14,7654
5	15,3555
6	16,1235
7	17,0908
8	18,2872
9	19,7504

Votre Liberté Votre Voix



## ENTREPRISES-FOURNISSEURS A L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

### SALAIRES HORAIRES MINIMUMS

Groupe salarial	
1	14,4936
2	14,7271
3	15,2037
4	15,9427
5	16,9806
6	18,3685
7	20,1789

Votre Liberté Votre Voix

